

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 27 (1901)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin Technique

DE LA SUISSE ROMANDE

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES

AINSII QUE DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

DE

l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne

ANCIENNEMENT

Bulletin de la Société Vaudoise
des Ingénieurs et Architectes

RÉDACTEUR EN CHEF:

E. IMER-SCHNEIDER

INGÉNIEUR-CONSEIL

BUREAUX : BOULEVARD JAMES-FAZY, 8

GENÈVE



E.-J.-S. Inv. 1900

BUREAU TECHNIQUE
pour tous

Travaux
en Béton armé

J. JÄGER & Cie, Zurich

Devis et avant-projets gratuits

SUISSE ET ÉTRANGER

Concessionnaires pour la Suisse :

Favre & Cie, Zurich

Ad. Rychner, Neuchâtel

Ad. Fischer-Reydellet, Fribourg

Ed. Cuénod, Genève

Furrer & Fein, Soleure

G. Kieser, Berne

G. Burckhardt, Bâle

J. Merz, Saint-Gall

Alb. Wyss & Cie, Biel

M. Zschokke, Aarau

J. Travellotti, Sion

Alb. Bührer, Schaffhouse

Gribi & Cie, Berthoud

J. Bottani, Lugano

H. Buchi, Frauenfeld

Keller Frères, Lucerne

Paul Rochat, Clarens

Hoirs Marullaz, Lausanne

Agence à LAUSANNE :

G. Boiceau & H. Muret, ingénieurs

(H4698Z)

Constructions en BÉTON ARMÉ

SYSTÈME HENNEBIQUE

Brevet suisse N° 6533

Ponts, Réservoirs, Couvertures, Colonnes, Planchers, Silos, Fondations, Canaux, Tunnels, Toitures, etc.

Solidité, Economie
Résistance au feu, Durée
Construction rapide

P. Poujoulat

Entrepreneur-Concessionnaire

74, rue de Carouge

GENÈVE

Spécialité de tous travaux en
CIMENT ET BÉTON

Fabrique de

Tuyaux en ciment portland comprimé

PIERRES ARTIFICIELLES

Médaille d'Or

Exposition nationale, Genève 1896

Comité supérieur de rédaction :

PRÉSIDENT : M. TH. TURRETTINI (Ing.), Cons. Adm. Délégué aux Travaux de la Ville de

SECRETAIRE : M. Ed. ELSKES, Ing. principal aux chemins de fer J.-S., Lausanne.

MEMBRES : Fribourg : MM. A. Gremaud, Ing. cant. — H. Maurer, Ing. — R. de Schaller, Arch. — Genève :

MM. H. Juvet, Arch. — Paul Piccard, Ing.-Constr. — Neuchâtel : MM. A. Hotz, Ing. cant. — E. Prince, Arch. — A. Rychner, Arch. — Valais : M. E. de Stockalper, Ing., Sion. — Vaud : MM. E. Jost, Arch. — W. Grenier, Ing., Prof. à l'Ecole d'Ing. de Lausanne. — A. van Muyden, Ing., ancien rédacteur du Bulletin de la Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes.

BUREAU INTERNATIONAL DE BREVETS D'INVENTION

E. Jmer-Schneider, Ingénieur-Conseil

Genève, 8, Bd James-Fazy

Ancien élève de l'Ecole polytechnique fédérale, délégué de la Confédération Suisse au Congrès de Paris de 1878 et 1880 pour la protection de la propriété industrielle

Membre honoraire du Syndicat suisse des Agents de brevets

ABONNEMENTS : Suisse : 1 An 10 Fr.; Etranger : 12 Fr. — Pour Sociétaires : Suisse : 1 An 8 Fr.; Etranger : 10 Fr. — Le N° 1 Fr.

On ne répond pas des manuscrits. — Tous droits réservés.

Pour les ANNONCES s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, 2, rue de la Tour de l'Ile, à GENÈVE